



Agriculture et changement climatique

Notes de lecture

GALTIER Franck

- Gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement

DEBRÉ Patrice, GONZALES Jean-Paul

- Vie et mort des épidémies

MISSEMER Antoine

- Nicholas Georgescu-Roegen, pour une révolution bioéconomique

BONNAUD Laure, JOLY Nathalie (dir)

- L'alimentation sous contrôle : tracer, auditer, conseiller

ABIS Sébastien, POUCH Thierry

- Agriculture et mondialisation
Un atout géopolitique pour la France

NESE n° 38, Juin 2014, pp. 149-158

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

Présentation

Notes et Études Socio-Économiques est une revue du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, publiée par son Centre d'Études et de Prospective. Cette revue technique à comité de rédaction se donne pour double objectif de valoriser des travaux conduits en interne ou des études commanditées par le ministère mais également de participer au débat d'idées en relayant des contributions d'experts extérieurs. Veillant à la rigueur des analyses et du traitement des données, elle s'adresse à un lectorat à la recherche d'éclairages complets et solides sur des sujets bien délimités. D'une périodicité de deux numéros par an, la revue existe en version papier et en version électronique.

Les articles et propos présentés dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.

Directrice de la publication :

Béatrice Sédillot, MAAF-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

Rédacteur en chef :

Bruno Hérault, MAAF-SG-SSP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

Secrétaire de rédaction :

Florent Bidaud, MAAF-SG-SSP-CEP, Centre d'Études et de Prospective

Comité de rédaction

Jean-Claude Teurlay, MAAF-SG-SSP, Adjoint au chef du SSP

Martin Bortzmeyer, MEDDTL-CGDD, Chef de bureau

Patrick Aigrain, FranceAgriMer, Direction Marché Études et Prospective

Frédéric Courleux, MAAF-SG-SSP-CEP, Chef du BEAE

Bruno Hérault, MAAF-SG-SSP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

Aurélien Daubaire, MEFI-DGT, chef du BEA (POLSEC 4)

Elsa Delcombel, MAAF-DGPAAT, Chef du BSECC

Jean-Luc Pujol, INRA, Directeur Mission d'anticipation Recherche Société et Développement durable

Sébastien Treyer, IDDRI, Directeur des programmes

Tancrede Voituriez, CIRAD, IDDRI

Pascale Pollet, MAAF-SG-SSP, Sous-directrice de la SDSSR

Composition : SSP - ANCD

Impression : SSP - BSS

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2259-4841

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

Note de lecture



GALTIER Franck
Gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement
CIRAD - Agence française de développement, 2012

Ce livre propose une nouvelle version d'un rapport commandé par l'Agence française de développement (AFD) et le ministère des Affaires étrangères dans le cadre de la préparation de la réunion des ministres de l'agriculture du G20 en 2011. De nombreuses études de cas complètent le rapport initial. La thèse centrale, elle, n'a pas changé : la doctrine, apparue au cours des années 1980, visant à démanteler les politiques de stabilisation des prix agricoles, et à promouvoir les seuls instruments privés de gestion des risques (assurances, marchés à terme), pour assurer la sécurité alimentaire, a été discréditée par les crises alimentaires de 2007-2008. Trois arguments sont mis en avant : 1) les instruments de gestion du risque n'ont pas connu l'essor espéré et restent hors de portée pour des ménages qui n'ont même pas accès au crédit ; 2) les pays ayant connu une « révolution verte » ont eu recours à des politiques visant à stabiliser les prix ; 3) vu les répercussions de l'instabilité des prix agricoles sur la stabilité macro-économique et politique, « la non-intervention n'est pas une politique crédible ».

Franck Galtier plaide pour une approche identifiant précisément les différentes causes de l'instabilité, afin d'employer à bon escient l'ensemble des instruments, sans exclusive, qu'ils

visent à limiter la volatilité ou seulement à en limiter les effets, qu'ils relèvent du développement des marchés ou de l'action des pouvoirs publics. Il identifie ainsi quatre stratégies. La stratégie A vise à améliorer le fonctionnement des marchés en partant du principe que, comme toute institution, les marchés ont besoin de règles partagées pour être efficaces dans leur fonction d'allocation des ressources. La stratégie B repose sur les instruments de gestion des risques tels que les assurances ou les marchés à terme. La stratégie C prévoit l'usage, par les pouvoirs publics, des mesures agissant sur l'offre et/ou la demande aux frontières ou sur le territoire national. Enfin, la stratégie D vise à soutenir les consommateurs les plus affectés par la volatilité des prix, en leur distribuant une aide alimentaire, conditionnée ou non à la fourniture de travail.

L'approche se veut résolument pragmatique. D'importants développements permettent de considérer l'articulation nécessaire entre les différents types de stratégies : employé seul ou en combinaison avec d'autres, un même instrument peut produire des effets qui divergent significativement. De nombreuses possibilités de transposition vers les politiques agricoles des pays développés apparaissent à la lecture, mais l'analyse est conduite pour

servir aux concepteurs et praticiens des politiques agricoles nationales des pays en développement. Pour autant, l'auteur ne s'interdit pas de compléter son propos par des recommandations portant sur l'action internationale : rééquilibrage des règles de l'OMC, coordination de stocks publics nationaux ou régionaux, etc.

Au niveau d'un pays, les sources de volatilité des prix sont de trois ordres : la « volatilité naturelle » résulte des conditions climatiques qui impacteront positivement ou négativement la production ; la « volatilité importée » fait référence aux effets des variations des prix des marchés internationaux, structurellement étroits, qui se répercuteront d'autant plus sur les prix nationaux que les protections douanières sont basses et les coûts de transport faibles ; enfin la « volatilité endogène » renvoie aux mécanismes de formation des prix et aux prises de décisions des acteurs économiques (erreurs d'anticipation, bulles spéculatives, mouvements de panique, etc.). Plus la zone sur laquelle s'opèrent les échanges est grande, plus la volatilité naturelle sera faible car les incidents climatiques restent généralement localisés. En revanche, l'ouverture commerciale supprimera la « couverture naturelle » que constitue la corrélation négative entre les rendements et les prix (les petites récoltes font monter les prix et vice-versa), et qui permet une certaine forme de stabilisation du revenu agricole. Il faut donc choisir entre volatilité importée et couverture naturelle ! À l'inverse, la prise en compte de l'instabilité endogène justifie l'intervention publique : la consommation étant peu réactive aux prix, les cycles de production étant longs et les producteurs très atomisés, la possibilité de voir ces derniers produire de façon à équilibrer la demande à un prix proche des coûts de production complets est assez illusoire.

Mettre en avant la question de la stabilisation des prix - et lui permettre, selon l'expres-

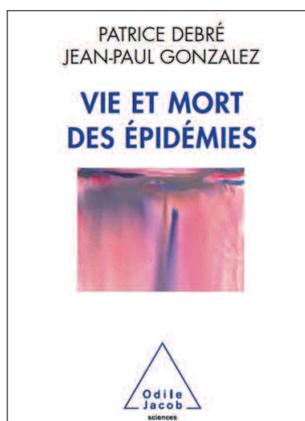
sion de Peter Timmer dans la préface, de « sortir du purgatoire » - relève de la prise de risque intellectuel vu le poids de la doctrine dominante sur la sphère académique et les instances internationales. La vraie originalité conceptuelle réside cependant, plus certainement, dans le traitement des stratégies A, celles qui visent à améliorer le fonctionnement des marchés. Le parallèle établi entre la bourse de Chicago et les *warrantages* africains (entrepôts où le paysan peut stocker sa marchandise en toute sécurité tout en ayant la possibilité d'utiliser le certificat d'entreposage pour gager un emprunt) est particulièrement éloquent : le développement des instruments de gestion des risques ne peut se faire sans la modernisation de marchés sous-jacents.

Toutefois, il aurait été intéressant de traiter le sujet de l'organisation économique des producteurs et du rôle des coopératives, car jouer sur l'organisation d'une filière relève également de ce type de stratégies. Par ailleurs, on aurait pu souhaiter que la notion de « coûts de production » soit davantage présente, que ce soit pour critiquer l'efficacité de marchés censés être à l'équilibre, ou pour mieux distinguer la logique de soutien par les prix de celle de filet de sécurité contre des marchés instables. Mais, *in fine*, l'ensemble des exemples d'initiatives dans les pays africains cités dans la seconde partie montre que les progrès en termes de construction de politiques de sécurité alimentaire sont certains, et que ces pays ont largement pris leurs distances avec la doctrine dominante.

Frédéric Courleux

Chef du bureau de l'évaluation et de
l'analyse économique
Centre d'études et de prospective
MAAF
frederic.courleux@agriculture.gouv.fr

Note de lecture



DEBRÉ Patrice, GONZALES Jean-Paul
Vie et mort des épidémies
Odile Jacob, 2013

La découverte des antibiotiques, avancée majeure au milieu du XX^e siècle, a pu laisser croire que le combat contre les germes était gagné. Le directeur général de la santé des États-Unis déclarait ainsi en 1967 : « le chapitre des maladies infectieuses est clos ». Actuellement à l'origine de 14 millions de morts par an, elles nourrissent pourtant encore bien des craintes sur l'avenir. Patrice Debré, professeur d'immunologie à l'université Paris VI, spécialiste du SIDA, et Jean-Paul Gonzales, virologue, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), fournissent dans *Vie et mort des épidémies* une stimulante grille de lecture de leur diffusion.

Parmi les facteurs qui contribuent au développement des maladies, les auteurs mentionnent en premier lieu les déplacements humains et animaux, qui ont parfois eu des conséquences dramatiques. Des populations insulaires ont été décimées suite à l'introduction par les grands navigateurs, explorateurs et autres conquistadors, de maladies inconnues pour elles : variole, typhoïde, tuberculose, grippe, etc. L'épisode du traité de 1874 entre Cakobea, roi des îles Fidji, et Victoria, reine d'Angleterre, montre bien que des intentions pacifiques ont pu malheureusement elles aussi conduire à un désastre :

le quart de la population de l'archipel a été emporté par la rougeole. Les auteurs témoignent aussi de victimes collatérales des grandes épidémies, dues à la méconnaissance des maladies, à des préjugés et à la recherche de boucs émissaires. Ils citent en exemple l'épisode cruel de 1359 à Strasbourg où mille Juifs ont été rendus responsables de l'épidémie de peste, et brûlés.

Le rôle majeur de la population animale est souligné. L'homme est contaminé *via* l'animal, et l'épizootie précède souvent l'épidémie. Menées à grande échelle, des pratiques agricoles basiques favorisent le développement de maladies. Ainsi, pour l'élevage porcin intensif en Malaisie en 1998, les vergers qui devaient produire des fruits pour l'alimentation des porcs ont attiré des chauves-souris, lesquelles ont contaminé les porcs avec le virus Nipah. Dans la pampa argentine, la mise en service de moissonneuses-batteuses pour la culture du maïs a disséminé le sang des rongeurs, déchiquetés par les engins, et accéléré le développement de la fièvre hémorragique dont les animaux étaient porteurs.

À l'avenir, les déplacements de populations humaines ou animales, et l'importance du rapport homme/animal, devront être pris en compte de manière plus systématique dans

la gestion des émergences. Pour les auteurs, certaines tendances sont irréversibles, et l'homme devra apprendre à vivre avec des émergences infectieuses souvent imprévisibles. L'éducation et la communication en temps de crise devront également être repensées. Poussé à l'extrême, le principe de précaution pourrait aussi conduire, selon eux, à de nouvelles peurs et montrer ses limites. Enfin, malgré une plus grande incidence des maladies infectieuses dans les pays du Nord, constatée depuis environ quinze ans, cette préoccupation est et devrait rester beaucoup plus aiguë dans les pays de l'hémisphère Sud.

En contrepoint des phénomènes indissociablement naturels et sociaux de diffusion des maladies, l'ouvrage met en lumière la longue histoire de la recherche sur les germes pathogènes. Le chemin des découvertes scientifiques est pavé de rivalités entre scientifiques. Il en va ainsi de la controverse entre contagionnistes et anticontagionnistes, ou de la polémique qui a opposé au début du XX^e siècle le cubain Finley et l'américain Reed quant à la paternité de la découverte majeure de l'agent du paludisme. La compétition intellectuelle n'est jamais exempte de dimensions politiques et il se joue aussi ici des rapports de domination entre les nations.

Le récit, très vivant, est émaillé d'anecdotes sur les multiples étapes des avancées scientifiques, qui en rendent la lecture particulièrement captivante. Bichat est mort de la tuberculose à 31 ans, Manson a contaminé volontairement son fils en le faisant piquer

par un moustique porteur du paludisme, l'Anglais Rossa a bu de l'eau contaminée avec des parasites plasmodium, etc. Certaines situations sont décrites avec un style pittoresque, sans pour autant noyer les grandes avancées et les grands enjeux dans l'accessoire. On peut ainsi citer la façon dont Pasteur a fait valoir à ses détracteurs ses théories sur la transmission de la fièvre charbonneuse aux poules. Un hommage appuyé est également rendu à Charles Nicolle, qui au-delà de sa découverte du rôle du pou dans la transmission du typhus, prédisait en 1930 : « Il y aura des maladies nouvelles. C'est un fait fatal. Un autre fait, aussi fatal, est que nous ne saurons jamais les dépister dès leur origine. Lorsque nous aurons notion de ces maladies, elles seront déjà toutes formées, adultes pourrait-on dire ».

C'est au final autant une histoire des maladies qu'un hommage aux hommes et femmes qui ont consacré leur vie à l'étude et à la lutte contre ces infections, à ces praticiens qui ont parfois sacrifié leur santé ou celle de leurs proches. Remarquablement documenté, cet ouvrage peut être apprécié par le grand public, mais il sera aussi une mine d'informations pour les spécialistes.

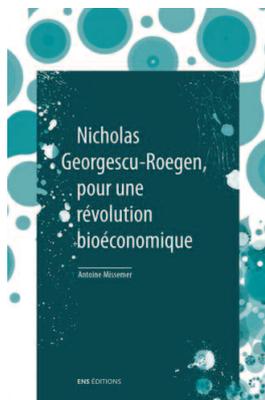
Madeleine Lesage

Chargée de mission Nutrition,
sécurité sanitaire, bien-être animal
Centre d'études et de prospective

MAAF

madeleine.lesage@agriculture.gouv.fr

Note de lecture



MISSEMER Antoine

Nicholas Georgescu-Roegen, pour une révolution bioéconomique

ENS Éditions, 2013

En 2009, l'OCDE a publié un ouvrage intitulé *La bioéconomie à l'horizon 2030 : quel programme d'action ?* Plusieurs institutions et pays ont aussi défini des « feuilles de route » : la Commission européenne propose une « stratégie pour une bioéconomie durable en Europe » (2012), l'Allemagne a fait de même en 2013, etc. Alors que ce concept s'affirme dans les sphères publiques, avec de fortes retombées pour l'agriculture et la forêt, sa définition pose question. L'ouvrage d'Antoine Missemmer l'éclaire à partir des travaux d'un économiste atypique, Nicholas Georgescu-Roegen, auteur en 1971 d'un livre pionnier, *The Entropy Law and the Economic Process*.

Formé aux mathématiques, Georgescu-Roegen s'approprié avec facilité la théorie économique néoclassique. Il en vient à critiquer le référent scientifique choisi par ses contemporains, la physique newtonienne, dont l'approche mécaniste ne permet pas de tenir compte des contraintes de l'environnement. Face à ces limites, il propose un changement de paradigme, une nouvelle manière de repenser les processus économiques, à l'aide d'une part de la théorie darwinienne de l'évolution en biologie, et d'autre part de la physique thermodynamique, en particulier la notion d'entropie qui désigne la dégra-

dation inéluctable des systèmes vers plus de désordre.

Le terme « bioéconomie » lui permet alors de caractériser ce changement de paradigme, dont l'enjeu est, selon le philosophe J. Zeman, « une extension de la théorie biologique dans le champ de l'économie ». Cet élargissement doit permettre une meilleure prise en compte des contraintes physico-chimiques de l'environnement dans lequel s'inscrivent nos activités économiques, comme la finitude des ressources. Il doit aussi aider à dépasser l'analyse statique, pour rendre compte de processus économiques dynamiques : émergence et diffusion des innovations, irrévocabilité et irréversibilité dans les choix de production, de consommation, etc. Au-delà de la formalisation, à travers l'usage des mathématiques, Georgescu-Roegen s'intéressera aussi aux aspects qualitatifs des processus économiques, qui ne sont pas considérés par la théorie néoclassique, autrement dit des éléments multidimensionnels, complexes et non mesurables, dépendants du contexte dans lequel ils sont définis. Il prend l'exemple du temps, variable continue représentée par le concept de « l'instant » en modélisation. Cette approche, qui combine formalisation et dialectique, permet « de rendre le monde plus

intelligible en étant plus fidèle à la réalité », donc aux contraintes de la biosphère.

Ne s'arrêtant pas à la critique, Nicholas Georgescu-Roegen développe un programme d'actions. D'une carrière riche de rencontres, notamment avec Joseph Schumpeter, à l'origine du concept de « destruction créatrice », et de séjours dans différents pays, émerge un ensemble cohérent de prises de positions politiques, reflétant ses questionnements tant sur le plan intellectuel qu'humain.

Cette proposition « bioéconomique » repose sur le développement de technologies « suffisamment efficaces pour être autonomes et suffisamment économes et propres pour s'intégrer dans le système écologique global », soit un saut technologique qu'il illustre au travers du recours à l'énergie solaire. Cette bioéconomie tient aussi le plus grand compte du rôle joué par les politiques publiques dans l'orientation des dépenses et la réglementation de l'activité économique, ainsi que du changement des comportements des citoyens vers une plus grande sobriété et une plus forte équité intergénérationnelle.

Il faut saluer l'approche novatrice de cet « ABC économique », qui certes fait écho à des problématiques bien connues aujourd'hui, mais pas aussi couramment acceptées dans les années 1970.

Concernant l'agriculture, Nicholas Georgescu-Roegen évoque la mise en place d'une agriculture biologique. Il critique la mécanisation et la consommation de fertilisants ne tenant pas compte de la rareté des énergies terrestres par rapport à l'abondance de l'énergie solaire mobilisable par le biais de la traction animale et du fumier.

Antoine Missemer nous invite à regarder le devenir de cette théorie, son appropriation par la sphère de la recherche. Pour ce faire, il discute ses liens avec des courants de pen-

sée récents : l'économie de l'environnement qui tente de pallier les défaillances de l'économie néoclassique, sans remettre ses fondements en question, ou encore l'économie écologique et les « objecteurs de croissance ».

L'ouvrage nous incite aussi à nous interroger sur l'appropriation du terme « bioéconomie » dans la sphère des politiques publiques, en particulier au regard de la définition proposée par l'OCDE, « un système dans lequel les biotechnologies assureront une part substantielle de la production économique¹ ». Ce concept est en fait à géométrie variable, tant dans le monde académique que dans les milieux institutionnels. Aucune définition ne fait vraiment consensus, bien que paradoxalement ce terme parle à tous.

Au-delà d'une rétrospective sur les travaux d'un économiste atypique et de la généalogie d'un terme dont l'emploi se fait croissant, l'ouvrage appelle aussi à exercer notre esprit critique pour questionner notre perception de l'économie : faut-il une économie de l'environnement, autrement dit une économie qui donne un prix aux ressources naturelles et aux pollutions pour les faire entrer dans la sphère marchande (internalisation des externalités), ou une économie *pour* l'environnement, c'est-à-dire une économie capable d'articuler ses propres lois avec celles de la nature ?

Bien que quelques connaissances en science économique facilitent la compréhension de cet ouvrage, il n'en est pas moins pédagogique et agréable à lire.

Élise Delgoulet

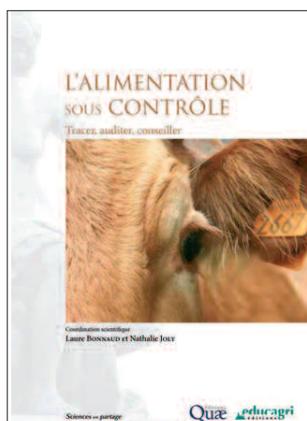
Chargée de mission Économie de l'environnement et des ressources
Centre d'études et de prospective

MAAF

elise.delgoulet@agriculture.gouv.fr

1. <http://www.oecd.org/fr/prospective/defistechnologiquesetsocialesalong-terme/labioeconomiealhorizon2030quelprogrammedaction.htm>

Note de lecture



BONNAUD Laure, JOLY Nathalie (dir)
L'alimentation sous contrôle : tracer, auditer, conseiller
Quae - Educagri, 2012

Depuis leur production jusqu'à la table du consommateur, les denrées font l'objet d'un suivi documentaire et de contrôles qui concernent autant leur qualité sanitaire que les conditions dans lesquelles elles sont produites et commercialisées. *L'alimentation sous contrôle* rassemble des contributions de sociologues, d'économistes et d'anthropologues à l'analyse de la montée en puissance de ces exigences de traçabilité et, plus largement, d'auditabilité, dans les filières agro-alimentaires.

La première partie de l'ouvrage, intitulée « traçabilité, audit, conseil : entre invention et recomposition d'activités », met en valeur l'attestation de l'origine et l'affichage de pratiques spécifiques relevant du volontariat, sans se limiter au seul aspect sanitaire. Les auteurs apportent un éclairage sur ce qu'il faut tracer pour établir la preuve de ce qui a été fait et sur le déroulement des audits. L'engagement et la bonne foi des professionnels jouent ici un rôle majeur. La pertinence de ces approches minutieuses est confortée par certaines fraudes alimentaires récentes. La méconnaissance de la complexité des organisations de filières fait en effet sans doute le lit des contre-vérités ou carences d'information sur certains produits et pourrait

en tout cas avoir pour effet de compromettre en profondeur la confiance du consommateur dans le système agro-alimentaire.

Une étude de cas portant sur l'époisses permet de souligner l'effort fourni pour obtenir puis maintenir une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), issue de l'engagement volontaire d'éleveurs-fromagers en 1991 : cahiers des charges stricts, multiples audits, ajustements à l'occasion de crises sanitaires comme la listeria en 1999, etc. Mais la rigueur d'un cahier des charges peut aussi avoir des conséquences parfois critiques. Ainsi, le lait devant provenir de vaches de races déterminées, une vache croisée issue de deux races autorisées peut être perçue comme non conforme pour la production du lait.

Les différentes contributions de l'ouvrage fournissent des informations utiles sur des procédures peu connues et sur leurs conséquences, par exemple l'agrèage des tomates, qui permet aux centrales d'achat et aux producteurs de s'accorder sur les caractéristiques du produit, afin de conclure la transaction en faisant l'économie d'une vérification visuelle. Elles mettent aussi en valeur les développements récents des sciences

sociales de l'écrit. L'approche des *new literacy studies* souligne par exemple les changements induits par les procédures de traçabilité d'un point de vue professionnel et social en Grande-Bretagne (rapport au travail, évolutions des métiers).

La seconde partie de l'ouvrage cerne les ambiguïtés des « normes de l'échange, entre négociations et contraintes ». Un chapitre consacré aux agrumes met en lumière les premiers textes communautaires relatifs à la sécurité sanitaire de l'alimentation, à une époque où la protection du consommateur n'était pas la priorité absolue. L'autorisation, au début des années 1960, d'agents de conservation de surface des agrumes, utiles pour assurer la commercialisation des fruits, mais susceptibles de provoquer des troubles de santé chez le consommateur, a consacré des compromis délicats entre santé du consommateur et intérêts du marché. Ces compromis furent ensuite révisés à l'occasion de nouveaux événements, des progrès de la recherche, et de la prise en compte de ce qui viendra à être désigné comme « principe de précaution ».

Le lecteur appréciera de nombreux éclairages historiques, parmi lesquels une chronologie des faits marquants, notamment sur

l'agriculture biologique et le marché de ses certificateurs. La variété des champs abordés et des angles d'attaque est également à souligner : technique, réglementaire, sociologique, stratégique, à l'image de l'organisation de la production d'huile d'olive en Ombrie, construction méthodique, complexe, destinée à défendre un produit « patrimonial » commercialisé sur un marché local. La réputation de terroir que s'attache en général ce produit, lui vaut d'être souvent la cible de fraudeurs. À ce titre, l'huile d'olive fait d'ailleurs l'objet d'une attention soutenue de la part des services de l'Union européenne.

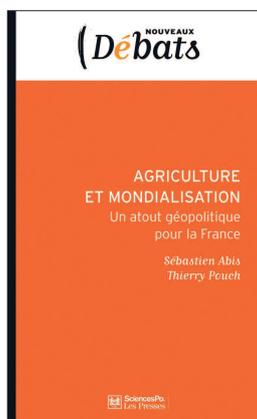
La lecture de cet ouvrage sera utile aux connaisseurs du sujet, aux organismes de certification, tout comme aux enseignants, chercheurs ou étudiants. Compte tenu de son caractère très technique, il est possible qu'il soit perçu comme assez hermétique à un lectorat non spécialiste.

Madeleine Lesage

Chargée de mission Nutrition,
sécurité sanitaire, bien-être animal
Centre d'études et de prospective
MAAF

madeleine.lesage@agriculture.gouv.fr

Note de lecture



ABIS Sébastien, POUCH Thierry
Agriculture et mondialisation
Un atout géopolitique pour la France
Presses de Sciences Po, 2013

Contre l'idée d'un déclin de la France dans le jeu mondial, Sébastien Abis et Thierry Pouch mobilisent dans ce livre les concepts de la géostratégie pour renouveler le regard sur notre agriculture. La France est passée, en deux décennies, du statut de pays importateur à celui de puissance agro-exportatrice. Les succès de la modernisation, depuis la période d'après-guerre, aux fameuses lois d'orientation de 1960 et 1962, jusqu'à la mise en place de la PAC, se traduisent par une évolution fulgurante du solde commercial agricole. Quatre denrées dégagent des excédents structurels depuis cette période : les céréales, les produits laitiers, le sucre et les vins et boissons. La France renforce alors des avantages comparatifs liés à ses atouts géographiques, mais qui relèvent également de déterminants socio-politiques et institutionnels (chapitre 1).

Dans un contexte de mondialisation, l'apparition de nouveaux rivaux commerciaux vient aujourd'hui éroder les positions françaises. Les auteurs considèrent que la « vocation exportatrice » de la France est insuffisamment prise en compte et appellent à mieux valoriser les « forces nationales » dont elle dispose (chapitre 2). Il y a d'abord « l'arsenal pédo-climatique » (ou *land power*), la géographie étant le facteur le plus déterminant

de la puissance, et le plus stable. Vient ensuite la « force céréalière », secteur où les auteurs recommandent, entre autres, l'adaptation de l'offre aux exigences des différents clients et la mise en place d'une véritable diplomatie. Les « forces » viticole, laitière et sylvicole sont également évoquées, ainsi que la force scientifique, outil central du *soft power* alimentaire français. L'implantation internationale des grands groupes français de l'agroalimentaire et de la distribution est considérée comme une « arme économique et culturelle ». Elle peut favoriser les exportations agricoles, comme le montre l'exemple de l'essor des vins français en Chine, entre autres lié à l'implantation de Carrefour.

Une troisième partie interroge ce qui pourrait faire la puissance de la France au XXI^e siècle. Le constat dressé est sévère : la France n'aurait pas suffisamment anticipé les transformations du monde. Elle resterait accrochée à une « géopolitique du verbe », à son siège au Conseil de sécurité de l'ONU et à une francophonie déclinante, tout en pesant de moins en moins sur les décisions internationales. Or, si la puissance doit être pensée différemment au XXI^e siècle, cela implique pour les auteurs d'intégrer le fait que l'agriculture est redevenue un enjeu stratégique de premier plan. Les grands pays exportateurs qui, à l'instar du

Brésil, des États-Unis ou de l'Australie, entendent répondre à la demande mondiale croissante en denrées alimentaires, se doteraient ainsi en même temps des nouveaux attributs de la puissance économique et politique. L'enjeu pour la France serait donc d'abord de recentrer sa diplomatie sur ces secteurs d'exportation dans lesquels elle dispose d'atouts. La faible considération portée à l'agriculture dans les réflexions géostratégiques nationales tient à deux raisons. Les auteurs déplorent, d'une part, que l'agriculture soit toujours perçue comme un problème dans les cercles de décision français. Ils regrettent, d'autre part, la mauvaise compréhension de la géopolitique par les milieux et experts agricoles, l'international étant souvent pensé comme une contrainte.

Le dernier chapitre regroupe une série de préconisations : mieux protéger les terres agricoles, à la fois de l'urbanisation et des investissements étrangers ; prioriser l'action extérieure vers les zones d'exportation stratégiques (Méditerranée en premier lieu) ; renforcer les synergies entre acteurs, notamment dans la logistique ; enfin faciliter l'accès au métier d'agriculteur. Les auteurs considèrent que la perspective géostratégique, évoquée tout au long de ce livre, pourrait contribuer à reconstruire l'identité professionnelle et à améliorer l'attractivité du métier.

Cet essai inspire au final trois remarques. Premièrement, compte tenu de l'ensemble des atouts de l'agroalimentaire français recensés, pourquoi insister autant sur l'exportation de céréales ? Ne trouve-t-on pas des vecteurs de rayonnement international autrement plus puissants dans les produits alimentaires à haute valeur ajoutée (la gastronomie étant un volet reconnu de l'influence française), dans la coopération scientifique (indispensable pour peser dans les débats politiques internationaux), ou dans l'exportation des nombreux savoir-faire techniques ?

Deuxième remarque : en opposant les ambitions exportatrices et les efforts pour améliorer les performances environnementales, les auteurs ne passent-ils pas à côté de ce qui pourrait demain être un facteur majeur de compétitivité ? Lorsqu'ils dénoncent, par exemple, la diminution des surfaces agricoles, ils omettent de mentionner la dégradation avérée des sols français, phénomène menaçant tout autant le potentiel de production à long terme. Par ailleurs, les nouvelles classes moyennes des pays émergents, amenées à tirer la demande mondiale dans les années à venir, deviennent exigeantes, et les normes environnementales publiques ou privées s'imposent de plus en plus comme des conditions d'accès aux marchés internationaux.

Troisièmement enfin, les auteurs considèrent que la situation de dépendance aux importations que connaissait la France au milieu du XX^e siècle était un facteur de vulnérabilité. Mais dans ce cas, comment affirmer que l'exportation de céréales vers les pays d'Afrique du Nord contribue à leur stabilité ? La notion de « double efficacité » (exportation et contribution au bien-être des populations) semble simplifier à l'excès la question complexe du lien entre commerce et sécurité alimentaire.

Ce livre ambitieux, à travers le prisme géopolitique, de redonner un nouvel élan à l'agriculture française. Il a le mérite de proposer de nouvelles clés de lecture sur la mondialisation et, bien que certaines idées méritent d'être discutées, apporte une contribution appréciable au débat sur les fonctions stratégiques de notre agriculture.

Alexandre Martin

Chargé de mission Économie
et politiques agricoles

Centre d'études et de prospective
MAAF

alexandre.martin@agriculture.gouv.fr

Recommandations aux auteurs

● Format

Les manuscrits sont présentés sous format Word ou Writer en police de taille 12. Ils ne dépassent pas 50 000 signes espaces inclus, y compris tableaux, graphiques, bibliographie et annexes.

Sur la première page du manuscrit doivent figurer :

- le titre de l'article ;
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur(s) institution(s) ;
- le résumé de l'article (800 signes espaces compris) en français et en anglais ;
- trois à six mots-clés en français et en anglais.

Toutes les sources des chiffres cités doivent être précisées. Les sigles doivent être explicités. Lorsque l'article s'appuie sur une enquête, des traitements de données, etc., un encadré présentant la méthodologie est souhaité. Pour une meilleure lisibilité, les notes de bas de page doivent être limitées en nombre et en longueur.

Les références bibliographiques sont présentées ainsi :

- a** - Dans le texte ou les notes, chaque référence citée est constituée du nom de l'auteur et de l'année de publication entre parenthèses, renvoyant à la bibliographie en fin d'article. Par exemple : (Griffon, 2004).
- b** - À la fin de l'article, les références sont classées par ordre alphabétique d'auteurs et présentées selon les normes suivantes :
 - pour un ouvrage : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, *Titre d'ouvrage*, ville, maison d'édition ;
 - pour un article : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, « Titre d'article », *Revue*, n° de parution, mois, pages.

Seules les références explicitement citées ou mobilisées dans l'article sont reprises en fin d'article.

● Compléments pour mise en ligne de l'article

Dans la perspective de la publication de l'article sur le site internet du CEP et toujours selon leur convenance, les auteurs sont par ailleurs invités à :

- adresser le lien vers leur(es) page(s) personnelle(s) à caractère « institutionnelle(s) » s'ils en disposent et s'ils souhaitent la(les) communiquer ;
- communiquer une liste de références bibliographiques de leur choix utiles pour, contextualiser, compléter ou approfondir l'article proposé ;
- proposer une liste de lien vers des sites Internet pertinents pour se renseigner sur le sujet traité ;
- proposer, le cas échéant, des annexes complémentaires ou des développements utiles mais non essentiels (précisions méthodologiques, exemples, etc.) rédigés dans la phase de préparation de l'article mais qui n'ont pas vocation à intégrer la version livrée, limitée à 50 000 caractères. Ces compléments, s'ils sont publiables, viendront enrichir la version Internet de l'article.

● Procédure

Tout texte soumis est lu par au moins 3 membres du comité de rédaction. Deux fiches de lecture rédigées par un des membres du comité de rédaction et par un expert extérieur sont transmises aux auteurs. La décision de publication est prise collectivement par le comité de rédaction. Tout refus est argumenté.

Les manuscrits sont à envoyer, en version électronique uniquement, à :

- Florent Bidaud, secrétaire de rédaction : florent.bidaud@agriculture.gouv.fr
- Bruno Héroult, rédacteur en chef : bruno.herault@agriculture.gouv.fr

● Droits

En contrepartie de la publication, l'auteur cède à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, à titre exclusif, les droits de propriété pour le monde entier, en tous formats et sur tous supports, et notamment pour une diffusion, en l'état, adaptée ou traduite. À la condition qu'il demande l'accord préalable à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, l'auteur peut publier son article dans un livre dont il est l'auteur ou auquel il contribue à la condition de citer la source de première publication, c'est-à-dire la revue *Notes et Études Socio-Économiques*.

Notes et études socio-économiques

Tous les articles de *Notes et Études Socio-Économiques* sont téléchargeables gratuitement sur :

<http://agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective>

- Rubrique **Publications du CEP > Notes et études socio-économiques**

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique **Publications > Notes et études socio-économiques**

Abonnement à l'alerte électronique en envoyant un message à l'adresse :

revue-nese.sg@agriculture.gouv.fr avec le sujet « **abonnement** »

Notes et études socio-économiques

Ministère de l'Agriculture,

de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Secrétariat Général

Service de la Statistique et de la Prospective

Centre d'études et de prospective

Renseignements :

Service de la Statistique et de la Prospective

Centre d'Études et de Prospective

12, rue Henri-Rol-Tanguy –

TSA 70007 –

93555 Montreuil sous Bois Cedex

tél. : 01.49.55.85.85

Diffusion :

Service de la Statistique et de la Prospective

Bureau des ventes – BP 32688

31326 – Castanet Tolosan cedex

Vente au numéro : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr

fax : 05.61.28.93.66

Abonnement : tél. : 05.61.28.93.05